

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1094 décision n° 1094 du 4 septembre 1953

n° 1094

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 septembre 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim Aptidon Guedi est engagé en qualité de domestique au salaire mensuel de 5.200 francs, exclusif de toutes autres indemnités autres que celles pour charges de famille, et mis à la disposition de M. l'Inspecteur général de la France d'Outre-Mer Monguillot.